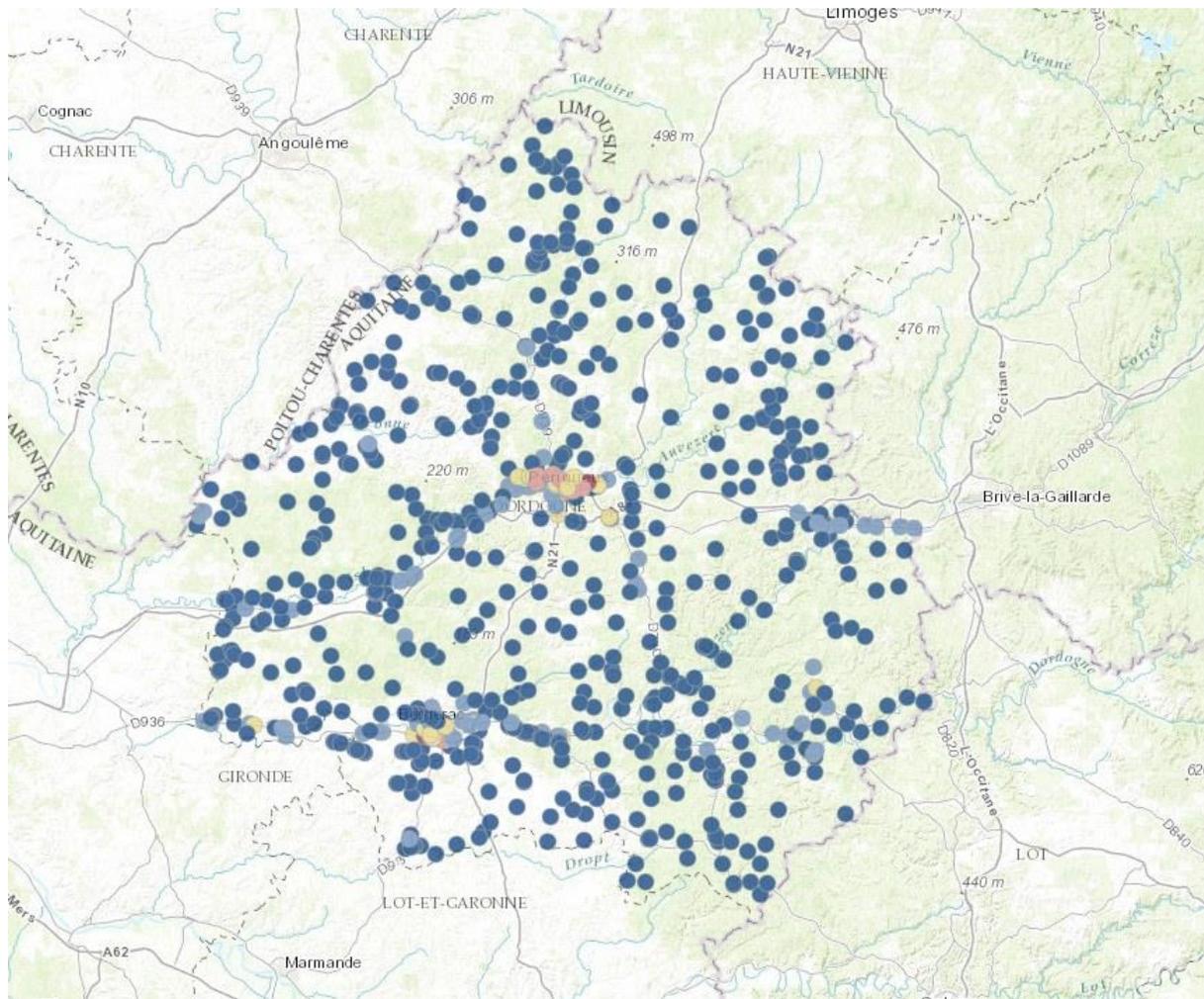
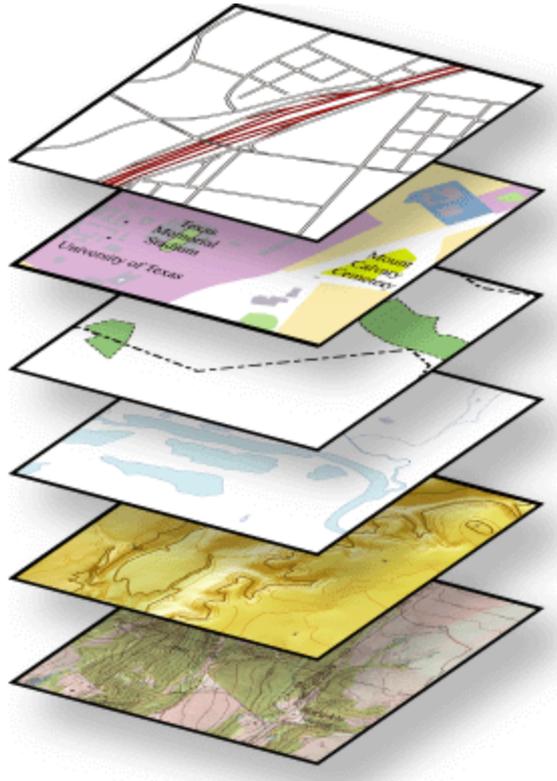




Les référents de données

Le SIR ... Les données..... les référents.....





Un Système d'information géographique routier (SIR), est d'abord est avant tout un outil de gestion d'informations, de données et d'aide à la décision.

Il permet la superposition de données sur un même territoire, ceci afin d'avoir une vision plus globale et ainsi une meilleure gestion du territoire.

Un SIR, comme tous SIG, n'est rien sans informations, sans données.... mais où sont ces données et qui les gèrent..... ?

Les données du SIR sont gérées dans des rubriques

- Les rubriques, gérées sous le SIR, sont multiples et touchent plusieurs domaines :
 - Les espaces verts (Arbre d'alignement, Zone Herbicide, VVF...)
 - Le cadastre, la Gestion du Domaine Public (GDP)
 - La gestion des mobiliers routiers (signalisation, comptage routier...)

- Amiante...)
- La gestion de la chaussée (programmation travaux, comptage routier,
 - La gestion de l'entretien routier (fauchage, Etat 0...)

Comment sont gérées ces rubriques ?

Pour pouvoir gérer ces rubriques, des référents de la données sont affectés aux différentes rubriques.

Ceci permet d'avoir une information plus fiable en laissant les spécialistes, gérer leur domaine.

45 référents repartis sur l'ensemble du territoire, ont en charge la mise à jour de leurs rubriques.

Cela permet une plus grande exactitude de la donnée.

Les rubriques sont créées avec le concours du ou des gestionnaires de la données, afin de pouvoir développer des rubriques plus adaptées à la problématique, donc plus faciles à gérer.

Dans certains cas, le développement de ces rubriques permet la création de rapport, liste automatique, ce qui peut être une aide dans leur travail quotidien. (tableau automatique, regroupement automatique mise en exergue de certaine problématique.....)

Cela génère en même temps, une plus grande implication des référents envers leurs données.

Une rubrique peut être gérée par une ou plusieurs personnes, ceci en fonction du domaine, de l'organisation ou du découpage territorial d'interventions.

En Dordogne, notre territoire départementale est découpé en 8 territoires ou Unités d'aménagement (UA).



Les Unités d'Aménagement, sont en charge l'alimentation de certaines rubriques spécifiques, comme par exemple les restrictions de Vitesse, Gabarit ou Tonnage.

En fonction du territoire d'intervention, certaines rubriques peuvent être gérées sur le département entier par un ou plusieurs référents



Comme la signalisation lumineuse, qui est gérée par le Parc, mais aussi les aires de repos, de covoiturage gérée par le pôle espace vert.

Ces gestionnaires, ayant une intervention sur le département dans sa globalité, ont en charge les rubriques portant sur leurs domaines d'interventions, le territoire complet du Département.

Les données générales, qui les gèrent ?



Les rubriques d'ordre plus générale, comme par exemple les modifications de découpage des unités d'aménagement, modifiée suite au regroupement de communes, les classements des routes, la gestion du référentiel routiers (mise à jour du tracé des routes et de la position des bornes)..., sont laissés à la charge des administrateurs du SIR.

Quelques exemples de données gérées dans le SIR Départementale



Pôle Espace Vert :

Aire de covoiturage

Aire de repos

Arbres d'alignement

Charte zéro Pesticide

Ville et village Fleurie



Pôle Route :

- Programmation entretien routier
- Recensement des limite d'agglomérations, d'UA, de cantons, de communes...
- Restriction Vitesse, Tonnage, Gabarit, Priorité
- Comptage Routier
- Signalisation Lumineuse
- Signalisation Directionnelle
- Etat 0
- Glissière
- Giratoire
- Signalisation directionnelle
- Signalisation de police
- Station météo et IPG
- cartographies des données rapatriée de Trust
- Circuit de viabilité hivernale
- ...

*Au total ce sont plus de **60 rubriques** qui sont gérées sur le SIR.*

Certaines sont ouvertes sur l'internet grâce à notre plateforme Esri, afin de pouvoir communiquer des données de manières cartographiques